



lycée d'enseignement
général
Alexis Monteil
Aveyron
académie
Toulouse

Monteil
développeur de talents

Année scolaire
2024 - 2025



Présentation

Section **FOOTBALL**
Lycée Alexis MONTEIL
RODEZ

FILLES

Nées en 2009, 2008, 2007



Offrir aux jeunes sportifs un triple projet

Scolaire Sportif Citoyen

Lycée Alexis Monteil

14 Rue Carnus 12034 RODEZ CEDEX 9

Standard : 05 65 67 25 00 Secrétariat : 05 65 42 57 47

Site internet : <https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

Portes ouvertes vendredi 2/02/24 17h/19h et samedi 3/02/24 9h/13h

INFORMATIONS GÉNÉRALES











<u>Objectif</u>	<p style="text-align: center;">S'assurer une réussite scolaire tout en s'investissant dans une pratique sportive de haut niveau.</p> <p>Circulaire EN: https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo38/MENE1117113C.htm</p>	
<u>Organisation</u>	<p>Les élèves bénéficient d'horaires aménagés. Les « options d'enseignement » ne sont pas toutes compatibles avec les horaires des sections.</p> <p>Les cours ont lieu du lundi 9h00 au vendredi 17h00, le mercredi après-midi étant réservé à l'U.N.S.S (participation obligatoire).</p> <p>Les cours ont lieu du lundi 9h00 au vendredi 17h00, le mercredi après-midi étant réservé à l'U.N.S.S (participation obligatoire).</p> <p>Accueil des internes possible le dimanche soir entre 20h et 22h00.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coût de la pension : environ 1500 € internat; 550 € demi pension. ✓ Ceux qui souhaitent être hébergés tout le week-end doivent trouver un accord avec le club dans lequel ils sont licenciés. <p>Frais divers : adhésion à la maison des lycéens: 15€ ; Licence UNSS : 10€ ; Pack équipement : de 100 à 150€.</p>	
<u>ntEngageme</u>	<i>Scolaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une réussite scolaire par son investissement, son comportement et son travail personnel. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>L'élève s'engage à être</u> : <p>Ponctuel(le), assidu(e), impliqué(e) dans ses études et son travail personnel.</p>
<u>ntEngageme</u>	<i>Sportif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une réussite sportive individuelle et collective. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>L'élève s'engage à être</u>: <p>Présent(e) et impliqué(e) à tous les entraînements. L'élève devra respecter une hygiène de vie pour une bonne pratique du sport de haut niveau.</p>
<u>ntEngageme</u>	<i>Citoyen</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le respect des règles de vie du lycée, de son règlement intérieur et des valeurs du sport. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>L'élève s'engage à être</u>: <p>Irréprochable dans son comportement de tous les jours, l'élève devra préserver une image saine du lycée, de la section , de son club et de son sport.</p>

I - LA SCOLARITÉ

La priorité est donnée à la réussite des études.

Le coordonnateur mettra en place un suivi régulier des différents élèves tout au long de l'année scolaire. Un bilan trimestriel sera réalisé avec chaque élève et l'équipe pédagogique.

Pour toutes difficultés scolaires ou d'intégration repérées, des actions personnalisées pourront alors être mise en œuvre. (étude surveillée, aide aux devoirs, etc.). **Une charte du sportif sera signée.**

II - LE SPORTIF			
LES ENTRAÎNEMENTS	Lundi 16h00 - 18h00		-Technique individuelle générale/ Jeu collectif
	Mardi 16h00 - 18h00		-Technique individuelle générale/ Jeu réduit
	Mercredi 13h00 - 16h00		- Renforcement musculaire + séance - jeu collectif, tactique ou UNSS
	Judi 16h00 - 18h00		- Jeu, Situation, Jeu
	Un cinquième entraînement sous la responsabilité du club le vendredi à 17h30.		
L'ENCADREMENT			<u>Coordonnateur</u>
			<u>Professeur d'EPS</u>
			Patrice GARRIGUES
			Franck PLENECASSAGNE , responsable pôle féminin RAF Flavie GROCQ , éducatrice U18 filles RAF Victor GAYRARD , préparateur Athlétique RAF
Médical	Médecin scolaire	Infirmier scolaire	Kinésithérapeute
		Mme LEBEGUE	Maison de santé 2 rue de l'Aubrac (proche du lycée)
LES INFRASTRUCTURES	L'établissement scolaire Alexis Monteil dispose d'installations sportives intra-muros et sollicitera d'éventuelles structures municipales.		
			Salle de Musculation / 2 Gymnases
			Principalement : Complexe du Trauc, pelouse, Rodez. Stade Polonia synthétique Rodez Stade de Druelle synthétique
SENSIBILISATION	Différentes réunions d'information et de sensibilisation pourront être organisées :		
	- Réunion sur le Dopage et les conduites dopantes - Réunion sur la diététique	- Rencontre sportifs de haut niveau	- Réunion sur l'arbitrage
LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES	    		

III - DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

1

Dossier de candidature et de sélection

Le dossier de candidature dûment rempli est à nous retourner avant le : **Vendredi 15 mars 2024** dernier délai.

Dossier téléchargeable sur le site internet du lycée : <https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

le dossier comprend :

- 1 la fiche de candidature à compléter au clavier. (pdf modifiable)
- 2 la fiche d'appréciation et de cohérence d'orientation à scanner (photo refusée)
- 3 les bulletins scolaires 2022/2023 et 2023/2024 au format numérique (téléchargeable sur site établissement) ou scannés (photo refusée)
- 4 Une lettre de motivation du candidat au format numérique (pdf) (document facultatif)



Envoi du dossier par mail :

sectionsportivemonteil@gmail.com

2

Tests de détection pour les dossiers sélectionnés

Si le dossier est satisfaisant, un courriel vous sera adressé pour vous inviter à participer à la journée de détection, avec les indications nécessaires, notamment les horaires, la tenue, le certificat de non contre-indication.

Tests

Mercredi 24 avril 2024 13h30 17h00 Trauc

3

Admission

La commission de recrutement se tiendra dans les jours suivant la journée de détection, afin d'étudier les différents dossiers de candidature et vous communiquer une réponse fin Mai. **Les critères de recrutement sont les résultats scolaires, le niveau sportif, la motivation et l'évaluation lors de la journée de détection.**

La notification d'admission en section sportive ne signifie pas une admission systématique au lycée, celle-ci dépend des procédures d'affectations et d'orientation académiques (DSDEN). Il convient donc de prévoir une solution de remplacement.

Cette notification permet d'engager la procédure d'orientation auprès de l'établissement d'origine, et si vous n'êtes pas du secteur de recrutement du lycée Monteil, permet de demander une dérogation. L'affectation définitive sera prononcée fin juin par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

CONTACT / RENSEIGNEMENT / INSCRIPTION

Lycée Alexis Monteil
14 Rue Carnus 12034 RODEZ CEDEX 9
Standard : 05 65 67 25 00
Secrétariat : 05 65 42 57 47
Site internet :
<https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

Monteil
développeur de talents



P. GARRIGUES : 06 79 70 01 35_
sectionfootmonteil@orange.fr

CPE référent :
B. ALIBERT : 05 65 67 25 85

Franck PLENECASSAGNE
franck@rodezaveyronfootball.com